

Question présentée par le député :

M. Jean Romain

Date de dépôt : 23 janvier 2020

Question écrite urgente

Quelles sont les mesures d'économies réelles au collège de Genève ?

Dans la circulaire du DIP, datée du 16 janvier 2020, le département indique vouloir faire des économies à la suite du refus du Grand Conseil d'accepter les postes demandés en raison de l'augmentation du nombre d'élèves attendus à la rentrée 2020, tout en imputant l'adoption de ces mesures à la décision du parlement. Faire des économies est une bonne décision à condition que les mesures prises soient de nature à économiser réellement, et non à se cantonner à des décisions cosmétiques, et pour tout dire vexatoires pour les enseignants et leurs élèves.

L'important est de préserver les zones de qualité qui existent encore au CdG.

Différer l'introduction de l'enseignement de l'informatique est un report qui permettra d'affiner un peu plus le projet pour l'intégrer au mieux dans l'ORM. Quant aux voyages d'études, traditionnels au collège, on pourra en profiter pour mettre l'accent sur « études » plus que sur « voyage ».

Cependant on lit dans cette circulaire : « ... Concernant le choix des options spécifiques, il ne sera plus possible de suivre deux options spécifiques en parallèle, dont une langue en OS supplémentaire ou OS d'approfondissement. Ce principe s'appliquera pour la volée de 2^e année dès la rentrée prochaine. » Cette décision est de nature à mettre, par exemple, le latin en concurrence avec l'anglais, et cela signe la mort immédiate d'une des deux disciplines. Pas difficile de prédire laquelle. Au-delà de ce cas, c'est l'ensemble des OS langues qui est en péril en entravant le projet les élèves qui veulent apprendre, pour une économie semble-t-il dérisoire.

Bien des personnes impliquées dans l'enseignement et qui aiment l'école publique pensent que le département pourrait trouver d'autres mesures

d'économies à la faveur de discussions avec l'Union du corps enseignant et avec les députés genevois, qui ont des idées précises à proposer.

Mes questions sont les suivantes :

1. *Combien d'élèves supplémentaires sont attendus au CdG pour la rentrée 2020 ?*
2. *Peut-on chiffrer séparément chacune des mesures préconisées ?*
3. *Quelle est l'économie espérée pour chacun des 11 établissements du CdG ?*
4. *Quelle concertation le DIP va-t-il mettre sur pieds ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il m'apportera.